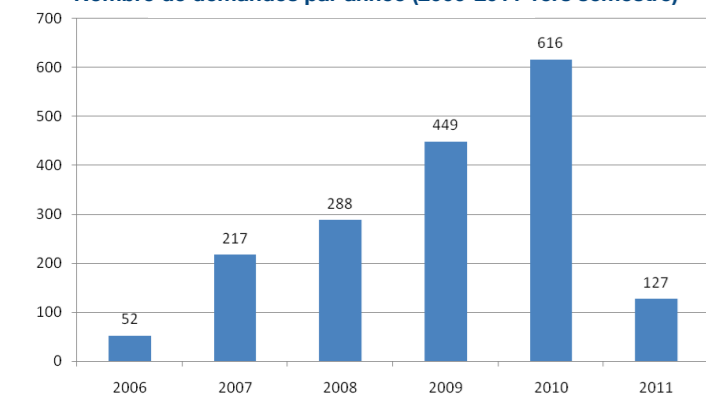


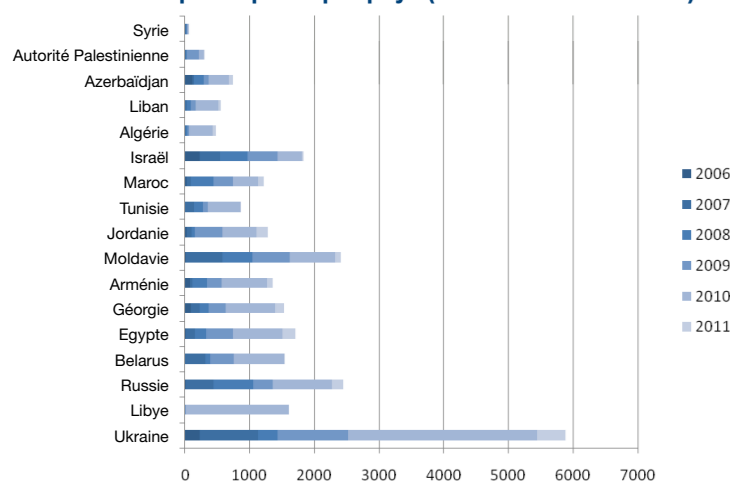
# Activités TAIEX en 2010

**TAIEX Région IEVP**  
Nombre de demandes par année (2006-2011 1ers semestre)



Un total de 917 événements uniques ont été organisés de 2006 à 2011 (premier trimestre). Un total de 374 événements par pays ont été organisés en 2010 avec une augmentation de 80 % sur l'année précédente.

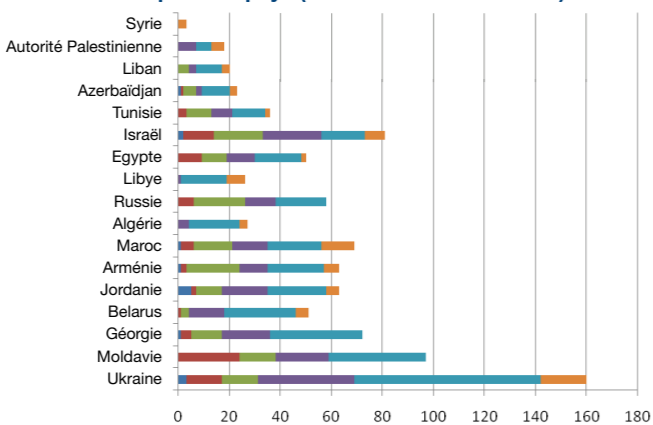
**TAIEX Région IEVP**  
Nombre de participants par pays (2006-2011 1ers semestre)



Les secteurs couverts par les activités de TAIEX en 2010 sont les suivants: Justice, Liberté et Sécurité, (33%), suivie par la Politique de la Sécurité Alimentaire Vétérinaire et Phytosanitaire (12%) et Entreprises et la Politique Industrielle (10%).

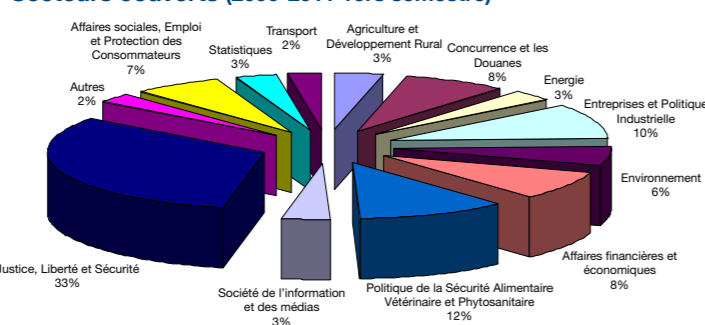
Les pays de la **Région de l'Est demeurent plus actifs que les pays de la Région Sud** dans les demandes d'assistance technique TAIEX. De 2006 jusqu'au premier trimestre 2011, 2% des demandes ont été reçues de l'IEVP Pays EST (1092 demandes) et 38% de l'IEVP pays du Sud (657).

**TAIEX Région IEVP**  
Événements par seul pays (2006-2011 1ers semestre)



Au total, plus de 26,000 participants ont été impliqués dans TAIEX; en 2010 le total de 12,042 participants (contre moins de 5.000 en 2009) a été atteint. Un nombre élevé de participants d'un pays suggère généralement l'intérêt dans l'atelier organisé dans le pays lui-même. Pour les pays de l'Est Ukraine, la Russie et la Moldavie sont les trois pays avec le plus grand nombre de participants impliqués dans les événements. En ce qui concerne les pays du Sud ce sont l'Israël, l'Égypte et le Maroc qui sont en tête.

**TAIEX Région IEVP**  
Secteurs couverts (2006-2011 1ers semestre)



# Activités SIGMA en 2010

Comme par le passé, l'activité de SIGMA pour l'année 2010 se caractérise par la combinaison de contributions ad hoc dans le cadre de relations de plus long terme, par la combinaison d'un soutien direct aux pays et d'une aide à l'accès à d'autres mécanismes d'assistance de la Commission Européenne, ainsi que par la capacité laissée aux pays bénéficiaires de gérer eux-mêmes l'aide apportée. Chaque action a été concordée entre l'UE et l'UGP.

En **Ukraine**, le projet de Code des Procédures Administratives Générales, en préparation depuis de nombreuses années, ainsi que le projet de Loi sur les Services Administratifs ont été soumis au gouvernement qui a alors sollicité l'avis de SIGMA sous la forme d'un examen. SIGMA a donc mis en place un panel d'experts (composé d'experts SIGMA et d'experts d'États membres de l'UE) qui a commenté la législation produite et suggéré son rapprochement. À l'occasion d'un atelier, le panel a pu travailler avec les principaux rédacteurs de ces lois. SIGMA a aussi aidé l'Ukraine à rédiger une nouvelle Loi sur la Fonction Publique. Les autorités ayant reconnu la nécessité d'améliorer l'environnement des affaires, elles ont alors donné la priorité à l'adoption d'un Code des Procédures Administratives Générales et d'une nouvelle Loi sur la Fonction Publique au sein du « Programme de Réformes Économiques 2010-2014: pour une Société Prospère, une Économie Compétitive, un État efficace » adopté en juillet 2010 par le gouvernement.

En **Égypte**, SIGMA a travaillé avec l'Agence Centrale pour l'Organisation et l'Administration (CAOA) afin de développer des capacités de formation. Ce soutien a débuté avec un rapport sur la politique de formation du CAO, de son département de formation et de ses centres de formation affiliés. Ce rapport a permis l'adoption de recommandations pour le développement de nouveaux programmes de formation fondés sur la sélection de méthodes de gestion de formation tels que l'Analyse des Besoins de Formation. Le CAO a reconnu son besoin d'une aide de plus long terme. SIGMA a donc assisté le CAO, en collaboration avec la Délégation de l'UE et le UGP, au travers d'un processus de « leçon d'apprentissage » comprenant plusieurs ateliers sur la façon de rédiger une fiche de candidature pour bénéficier de l'assistance technique de l'UE. La fiche en question a été acceptée par l'UE/UGP et est maintenant soumise à appel d'offres, avant qu'un programme d'assistance technique ne débute à la fin de l'année 2011. SIGMA a conseillé que le CAO gère lui-même ce projet d'assistance technique et a ainsi commencé à former la future Unité de Mise en œuvre de Projet.

En 2010 SIGMA a aussi été impliqué dans le soutien à deux Institutions Suprême d'Audit dans la poursuite de leurs Plans Stratégiques de Développement.



COMMISSION EUROPÉENNE



EuropeAid



COMMISSION EUROPÉENNE

## Rapport d'activité

Jumelage, TAIEX et SIGMA au sein de l'IEVP



Štefan Füle

Commissaire Européen pour l'Élargissement et la Politique de voisinage

Je suis très honoré de présenter le Rapport d'activité 2010 pour les trois instruments de renforcement des institutions dans la région du voisinage européen. Ceux-ci sont les Jumelages institutionnels, TAIEX (Assistance Technique et Échanges d'informations) et SIGMA (Support pour l'Amélioration de la Gouvernance et de la Gestion).

Les trois instruments ont été adaptés à l'utilisation dans le contexte du voisinage en 2004, 2006 et 2008 respectivement, suivant le succès de leur mise en œuvre dans les pays candidats. Ensemble, les instruments permettent le transfert du savoir-faire européen de manière constructive et d'égal-à-égal. Ils sont donc d'une importance cruciale pour nos voisins dans l'accélération des processus de réforme et de modernisation qu'ils poursuivent.

Comme les années précédentes, ce rapport détaille les progrès vus de l'intérieur. Les trois instruments se basent sur la connaissance et la coopération des États Membres de l'Union européenne. Les Jumelages institutionnels, TAIEX et les projets SIGMA rassemblent l'expertise du secteur public des États Membres et des pays partenaires dans le but de renforcer les activités conjointes et la résolution des problèmes systémiques.

Les projets de jumelage ont été largement développés dans la région du voisinage. Ils fournissent des résultats opérationnels concrets dans les pays bénéficiaires conformément aux objectifs agréés entre eux et l'UE (dans un Accord d'Association, dans un Accord de Partenariat et de Coopération ou dans un Plan d'Action selon la nature de la relation). À la fin de 2010, plus de 140 projets de jumelages ont été attribués, donnant un total de plus de 260 projets en cours. Ces projets couvrent une vaste gamme de secteurs incluant la finance et le marché intérieur, l'environnement, la justice et les affaires domestiques, l'énergie, le transport, le commerce et l'industrie, l'agriculture, l'emploi, les affaires sociales, la défense du consommateur et plus encore.

L'instrument TAIEX a été également fructueux, avec plus de 1600 demandes d'aide reçues des pays du voisinage et de la Russie depuis 2006 (un taux moyen de 50 par mois). Plus de 12,000 participants de la région ont participé aux événements TAIEX en 2010, une augmentation triple de l'année précédente.

Les activités SIGMA dans les pays de l'IEVP<sup>1</sup> en 2010 ont attiré l'intérêt des pays du voisinage dans des secteurs clés de réforme comme le cadre légal, la fonction publique, la justice, le contrôle financier et l'audit externe, les marchés publics et la formulation de politiques. Dans les premiers deux ans et demi de mise en œuvre effective (Juin 2008-10), plus de 80 actions ont eu lieu dans 9 pays du voisinage.

Les trois instruments ont évidemment rencontré une utilisation en croissance et le succès en 2010. Dans le contexte politique rapidement changeant de beaucoup de pays du voisinage, les instruments deviendront d'autant plus importants au cours des prochaines années. Ceci est pris en considération par la Communication récente *une nouvelle réponse à un Voisinage changeant*<sup>2</sup> que j'ai développé avec le Haut Représentant et nos services, après une consultation approfondie des pays concernés, des États Membres et des autres parties prenantes. De tels instruments, seront cruciaux pour la livraison de cette vision renouvelée. Je suis impatient de travailler à la mise en œuvre de cette vision avec les pays de voisinage, conformément à leurs besoins spécifiques et à leurs ambitions.

[http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/twinning\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/twinning_fr.htm)  
[http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/taix\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europeaid/where/neighbourhood/overview/taix_fr.htm)

<http://taix.ec.europa.eu/>

<sup>1</sup> Instruments Européens de la Politique de Voisinage.  
<sup>2</sup> 25 Mai 2011, COM (2011) 303.



# Activités de Jumelage en 2010

# Jumelage: 3 histoires à succès

Azerbaïdjan, Israël and Liban

EuropeAid

**Algérie:** À la fin de 2010 les cinq premiers contrats de jumelages pour l'Algérie ont été signés. Les cinq projets abordent des secteurs stratégiques clés comme le commerce, la finance, l'eau, la concurrence et l'artisanat.

**Arménie:** L'année 2010 a enregistré une augmentation considérable des opérations de jumelages dans le pays: trois contrats ont été signés pour des projets dans le domaine de l'aviation Civile, les statistiques et la concurrence. Une fiche a été lancée dans le domaine de l'environnement.

**Azerbaïdjan:** En 2010 un grand nombre de projets dans des étapes différentes de préparation, soit au total 18. Huit jumelages sont en cours aux sujets suivants: la anticorruption, le Parlement, les statistiques, l'Inspection du travail, le Ministère du travail, les impôts, les sciences vétérinaires, le Médiateur.

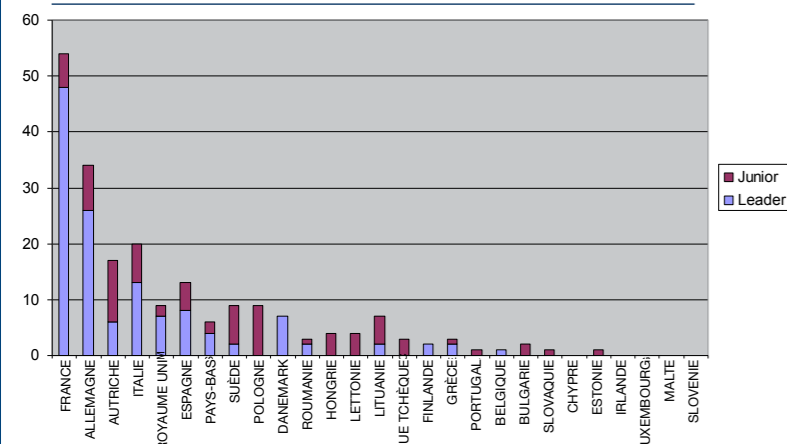
**Egypte:** En 2010 onze projets de jumelages étaient, durant l'année, dans la phase de mise en oeuvre dans des secteurs importants comme la sécurité routière, les maladies animales, les télécommunications, les ressources en eau, la finance, l'environnement, la santé au travail et le système de gestion de la sécurité.

**Géorgie:** Augmentation significative des opérations de Jumelages en 2010. Deux projets en cours dans le domaine de la culture et de l'enseignement Supérieur.

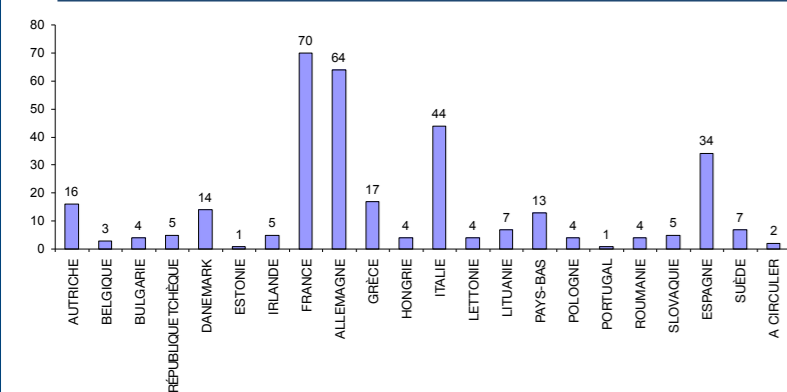
**Israël:** Trois projets de jumelages en cours en 2010 dans des secteurs importants comme le transport, la protection des données et l'égalité des chances.

**Liban:** Deux projets de jumelages en cours en 2010: le premier dans le secteur de la Finance sur le sujet spécifique des impôts: conformité et gestion des risques. Le deuxième pour supporter l'administration Centrale des Statistiques.

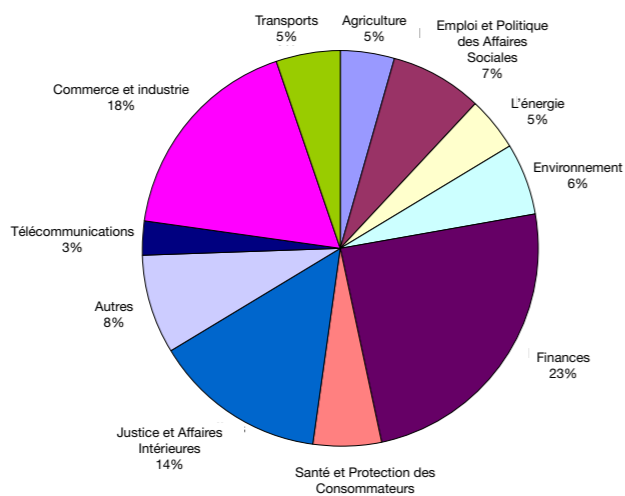
**Région de l'IEVP 2004-2010:**  
134 projets de jumelage passés par 21 États membres



**Région de l'IEVP 2004-2010:**  
353 propositions reçues de 22 États membres (leader seulement)



**Projets de Jumelages**  
**Région de l'IEVP 2004-2010:**  
263 projets par secteur



**Jordanie:** Un total de six fiches de projets de jumelage ont été lancées en 2010 dans les secteurs suivants: justice et affaires intérieures, agriculture, Télécommunications et le commerce et l'industrie.

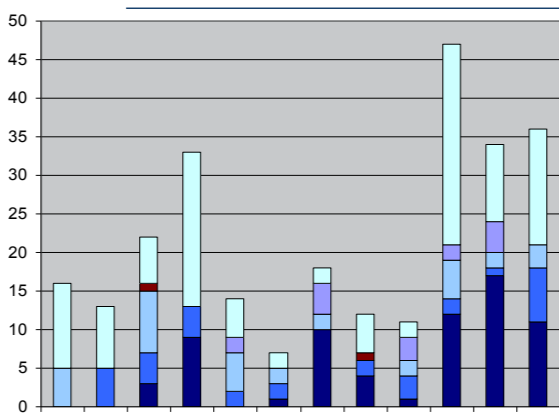
**Moldavie:** Deux projets sont en cours dans les domaines de la réforme pénale et du Parlement. Trois contrats de jumelages ont été signés dans les domaines de la concurrence, le droit de la propriété intellectuelle et les marchés publics. Cinq fiches de projets ont été lancées dans les domaines liés au commerce et à la politique de développement Régional.

**Maroc:** Trois fiches de projets de jumelages ont été lancées en 2010 dans le domaine de l'énergie. Cinq contrats de jumelages ont été négociés afin de démarrer leur mise en oeuvre en 2011 dans les domaines pertinents tels que la recherche, les transports, les statistiques et des domaines liés au commerce.

**Tunisie:** Six projets ont été lancés en 2010 dans des domaines importants tels que l'emploi et les affaires sociales, les finances, le commerce et le transport.

**Ukraine:** En 2010, il y avait 10 projets en cours, 3 projets au stade de la conclusion de la négociation de contrats et d'appel à propositions, 7 nouvelles fiches de jumelages en cours de préparation et 10 nouvelles propositions de projets qui ont été discutées avec les bénéficiaires potentiels.

**Région de l'IEVP 2004-2010:**  
263 projets par degré d'avancement



## Azerbaïdjan - Démocratie et État de droit

**Appui au Milli Mejlis (Parlement) de la République d'Azerbaïdjan**

Contexte:

L'objectif global du projet est d'aider le Milli Mejlis (Parlement) en contribuant au processus de rapprochement des législations, normes et standards de l'Azerbaïdjan de ceux de l'Union européenne. Le bénéficiaire du projet est le Milli Mejlis (Parlement) de la République d'Azerbaïdjan. Le partenaire jumeau est le bureau du Seimas (Parlement) de la République de Lituanie.

Le budget du projet est de 950,000 Euro et sa durée est de 24 mois. Le projet a débuté en Septembre 2009.

Composantes:

- Appui au processus de rapprochement de la législation azerbaïdjanaise de l'Union européenne;
- Mise en place de la coopération efficace entre le Milli Mejlis et les organes nationaux de direction;
- Le développement des méthodes pour l'évaluation d'impact de la réglementation;
- Sensibilisation aux institutions, aux politiques, lois et processus législatifs de l'UE, des experts de Milli Mejlis et de la société civile.



Azerbaïdjan - Démocratie et Etat de droit:  
Le Bâtiment du Milli Mejlis

Qu'est-ce qui a été réalisé?

- Une **unité spéciale de l'intégration européenne** composée de 5 avocats a été établie dans l'appareil de Milli Mejlis et a commencé à travailler sur le rapprochement du droit communautaire à travers une approche par projet pilote. Parmi ses réalisations, il convient de mentionner deux projets de loi sur l'e-Business et un autre sur la santé reproductive et la planification familiale. Un projet de Code de la concurrence et d'autres lois encore sont en cours de préparation.
- Le projet a été également impliqué dans la préparation d'une nouvelle loi constitutionnelle de l'Azerbaïdjan sur les «lois normatives», adoptée par le Milli Mejlis en Décembre 2010 et promulguée par le Président en Février 2011. La loi prévoit la préparation de plans législatifs annuels communément agréés par le Milli Mejlis et le Président. Cela implique un accord commun sur les lois prévues pour l'année à venir. L'autre disposition de la loi constitutionnelle prévoit que le projet d'acte juridique, avant d'être présenté à une institution de décision normative, doit être convenu avec les organismes publics concernés, à savoir être accompagné d'une lettre justifiant l'adoption d'un acte juridique normatif, y compris dans ses aspects économiques et financiers; de documents confirmant l'accord (authentification) avec l'acte juridique normatif; des avis d'experts sur le projet de l'acte juridique normatif. La loi établit des règles claires et une approche systématique dans le processus de législation.
- Un projet de méthodologie pour l'étude d'impact de la réglementation (RIA) pour l'Azerbaïdjan a été préparé.
- Un Centre d'information virtuel de l'Union européenne accessible à partir du site internet du Milli Mejlis a été créé (eu.mejlis.az) et sera officiellement lancé en Juin 2011.



Azerbaïdjan - Démocratie et Etat de droit:  
L'hémicycle du Parlement

## Israël - Emploi

**Appui à la Commission de l'égalité des chances à l'emploi en Israël**

Contexte:

L'objectif global du projet est de renforcer la capacité de la **Commission pour l'égalité des chances à l'emploi** (EEOC) et d'agir comme une ressource pour les employeurs, les organisations non gouvernementales et d'autres intervenants qui ont un rôle clé à jouer pour empêcher la discrimination à l'emploi en Israël. La Commission bénéficie de l'expérience de la Commission pour l'égalité d'Irlande du Nord et est aussi en mesure de tirer parti des compétences et des connaissances dans les autres États membres de l'UE et institutions de l'UE.

Le budget du projet de jumelage est 950.000 Euro et sa durée de 24 mois. Le projet a débuté en Mars 2010.

Composantes:

- Elaborer et appliquer des accords sur l'égalité basée sur les bonnes pratiques de avec les employeurs et d'autres organisations qui ont un rôle clé à jouer dans la lutte contre la discrimination;
- Elaborer et mettre en oeuvre une stratégie de sensibilisation et de communication;
- Etablir des bases de données actualisées et des rapports sur l'égalité dans l'emploi en Israël et sur les principales décisions de justice;
- Elaborer et diffuser un plan stratégique à plus long terme de la Commission pour l'égalité des chances d'emploi.

Qu'est-ce qui a été réalisé?

À la fin de l'année 2010, des accords sur l'égalité avaient été conclus avec les trois principaux intervenants et d'autres étaient en préparation. La stratégie de sensibilisation a contribué à une augmentation marquée de la publicité utile pour l'EEOC à travers les médias, ainsi que des outils de publicité et les matériaux divers, y compris les bonnes pratiques pour les employeurs et autres; des dépliants et des documents de formation sur l'égalité des droits et les obligations; un bulletin d'information électronique de l'EEOC ainsi que d'un site internet amélioré; et un DVD promotionnel destiné aux employeurs, employés et autres intervenants en soulignant l'importance et les avantages de la diversité dans le lieu de travail. Une conférence très réussie annuelle a eu lieu en mars 2011. Deux bases de données juridiques couvrant les cas d'égalité et de discrimination dans l'UE et Israël ont été achevés et publiés sur le site internet de l'EEOC. Les analyses de la diversité des marchés du travail en Israël tant sur les plans national que régional ont été entreprises avec des outils et des conseils pour permettre aux employeurs d'évaluer l'ampleur de l'emploi équitable dans leurs effectifs. Un document de consultation a été élaboré sur la stratégie à long terme de l'EEOC et les discussions sur celle-ci ont débuté. Le conseiller résident de jumelage et le conseiller adjoint du projet ont eu des entretiens avec quelque 75 organisations intervenant dans les secteurs privé, public et bénévole, et le projet lui-même s'est assuré d'une bonne publicité dans les médias israéliens. Dix visites d'une semaine chacune ont été faites par des spécialistes de l'égalité des États membres de l'UE, Une visite d'étude d'une semaine a été effectuée en mai en Irlande du Nord et en Irlande. Des compilations complètes ont également été faites des matériaux des bonnes pratiques, tirées à travers l'UE, sur les principales composantes du projet.



Liban - TAXE: Conformité et gestion des risques du projet:  
La Cérémonie d'Ouverture du Jumelage



Liban - TAXE: Conformité et gestion des risques du projet:  
Le Groupe de Travail

## Liban - Finance

**TAXE: Civisme fiscal et gestion des Risques**

Contexte:

L'objectif du projet est d'améliorer les services fournis aux contribuables, principalement par la modernisation des systèmes d'information. Son objectif général est d'améliorer la conformité fiscale qui aboutit à un meilleur recouvrement de l'impôt.

Plus particulièrement, ce projet consiste en l'adoption et la mise en oeuvre de la stratégie de modernisation de l'administration fiscale, notamment par un échange d'expertise et par l'évaluation comparative avec les systèmes fiscaux des États Membres de l'UE.

Le budget du projet de jumelage est de 1 100 000 Euro et sa durée est de 12 mois. La mise en oeuvre du projet a commencé en septembre 2010 et le projet a été attribué à la France.

Composantes:

- Amélioration de la stratégie d'audit;
- Moderniser le système d'information;
- Améliorer la relation avec les contribuables;
- Incitation à la conformité fiscale volontaire;
- Cibler les contribuables à haut risque.

Qu'est-ce qui a été réalisé?

- Un rapport d'audit général qui a donné un aperçu de l'administration fiscale libanaise.
- Une évaluation, identification et hiérarchisation des facteurs de risque fiscal permettant une meilleure sélection des contribuables à haut risque.
- Un système de planification des programmes de vérification, basée sur une étude détaillée des secteurs économiques libanais et des résultats des contrôles fiscaux.
- Des sessions de formation sur des secteurs économiques spécifiques, sur des sujets spécifiques de fiscalité internationale (prix de transfert) pour le renforcement des techniques de vérification.
- Un outil de suivi et d'organisation pour l'optimisation de la gestion des arriérés d'impôts et leur collecte.
- Mise en oeuvre d'un système d'information intégré pour gérer les bases de données, l'informatisation de l'analyse de risques multi critères et l'élaboration des indicateurs de performance.
- Amélioration de la conformité fiscale en favorisant la communication ouverte avec les contribuables.